

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 4

Résolutions adoptées à la 0087^e séance (1^{re} partie)
Tenue 8 avril 2014

Date d'adoption du procès-verbal :
le 20 mai 2014

E-0087-4.4 SITE OUTREMONT - ENTENTE EN VUE DE LA CRÉATION D'UN COMPLEXE DES SCIENCES ET DE GÉNIE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE ET D'UN PÔLE SCIENTIFIQUE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (INRS) SUR LE SITE DE LA GARE DE TRIAGE OUTREMONT

le Comité exécutif approuve :

- l'entente de principe en vue de la création d'un complexe des sciences et de génie de l'École Polytechnique sur le site de la gare de triage Outremont, en remplacement de l'entente intervenue le 10 septembre 2013, délibération E-0080-4.1, selon les dispositions apparaissant au document **2014-A0016-0087-716** déposé aux archives;
- l'entente de principe en vue de la création d'un pôle scientifique de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) sur le site de la gare de triage Outremont, selon les dispositions apparaissant au document **2014-A0016-0087-716.1** déposé aux archives.

E-0087-4.5 FACULTÉ DE MÉDECINE – SERVICES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT PAR SIMULATION (AVEC ET SANS SIMULATEUR)

le Comité exécutif :

- 1) autorise la négociation d'une entente de collaboration entre CAE-SANTÉ et l'Université de Montréal;
- 2) sous réserve que le résultat de la négociation respecte la limite budgétaire fixée :
 - autorise la conclusion d'un contrat de gré à gré d'un montant maximum de 6 M\$, selon l'article 13 (4^o) de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP), pour une durée maximale de cinq (5) ans, renouvelable à chaque année, pour le Centre d'apprentissage des aptitudes et des habiletés cliniques de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal (CAAHC);
- 3) autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer, après qu'il aura été visé par la Division des affaires juridiques, tout contrat ou document nécessaire pour donner effet à la présente résolution, selon les dispositions apparaissant au document **2014-A0016-0087-714** et **ses annexes** déposés aux archives.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 4

**Résolutions adoptées à la 0087^e séance (1^{re} partie)
Tenue 8 avril 2014**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 20 mai 2014

E-0087-4.6 UNITÉ DE SANTÉ INTERNATIONALE (USI) -TRANSFERT DE L'USI AU SEIN DE L'ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE (ESPUM)

le Comité exécutif de l'Université de Montréal approuve les règles de gouvernance (statuts) de **l'Unité de santé internationale (USI)**, selon les dispositions apparaissant au document **2014-A0016-0087^e-715 et ses annexes** déposés aux archives.

E-0087-4.7 CONTRAT DE COLLABORATION DE RECHERCHE ENTRE HÉMA-QUEBEC ET L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL POUR LA MISE AU POINT DE PROCÉDURES D'EXPANSION DE CELLULES SOUCHES A DES FINS THÉRAPEUTIQUES

le Comité exécutif :

- approuve la conclusion du contrat de développement de PNE (ou SOP), en vue de la production de cellules souches destinées à être utilisées dans une étude clinique, à intervenir entre l'Université de Montréal et Héma-Québec;
- autorise la vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation, Mme Geneviève Tanguay, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer après qu'il aura été visé par la Division des affaires juridiques, selon les dispositions apparaissant au document **2014-A0016-0087^e-706** déposé aux archives.

E-0087-4.8 CONVENTION DE CESSION DE TECHNOLOGIE DE VACCIN BACTÉRIEN ENTRE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET SOCPRA SCIENCES ET GÉNIE S.E.C.

le Comité exécutif :

- approuve la conclusion d'une convention de cession de droits sur l'invention et les brevets entre l'Université de Montréal et SOCPRA;
- autorise la vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation, Mme Geneviève Tanguay, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer ladite convention de cession après qu'elle aura été visée par la Division des affaires juridiques, selon les modalités apparaissant au document **2014-A0016-0087^e-707** déposé aux archives.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 4

**Résolutions adoptées à la 0087^e séance (1^{re} partie)
Tenue 8 avril 2014**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 20 mai 2014

E-0087-4.9 RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION 2014-2017 CONCERNANT LA REPRODUCTION D'ŒUVRES LITTÉRAIRES ENTRE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET COPIBEC

le Comité exécutif autorise :

- l'Université de Montréal à adhérer à la convention concernant la reproduction d'œuvres littéraires dans les établissements d'enseignement d'ordre universitaire (2014-2017), selon les dispositions du document **2014-A0016-0087^e-717** déposé aux archives

- le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer pour et au nom de l'Université de Montréal tout document en ce sens.

E-0087-5.1 INSTITUT DE RÉADAPTATION GINGRAS-LINDSAY-DE-MONTRÉAL - NOMINATION DU DIRECTEUR DE LA RECHERCHE

le Comité exécutif recommande la nomination de **Mme Lise Poissant**, professeure agrégée à l'École de réadaptation de la Faculté de médecine, en tant que directrice de la recherche de l'Institut de réadaptation Gingras-Lindsay-de-Montréal pour un mandat d'un (1) an débutant le 11 mai 2014 et se terminant le 31 mai 2015, selon les dispositions apparaissant au document **2014-A0016-0087^e-709** et **ses annexes** déposés aux archives.

E-0087-5.2 CENTRE DE RECHERCHE EN DROIT PUBLIC -NOMINATION DU DIRECTEUR

le Comité exécutif approuve la nomination de **M. Vincent Gautrais**, professeur titulaire à la Faculté de droit, en tant que directeur du **Centre de recherche en droit public**, et ce, pour un premier mandat de quatre (4) ans débutant le 1^{er} juin 2014 et se terminant le 31 mai 2018, selon les dispositions apparaissant au document **2014-A0016-0087^e-710** et **ses annexes** déposés aux archives.

E-0087-5.3 NOMINATIONS ET RENOUVELLEMENTS DE NOMINATIONS DE PROFESSEURS-CHERCHEURS

le Comité exécutif procède aux nominations et aux renouvellements des professeurs et chercheurs dont les noms paraissent au document **2014-A0016-0086^e-703** déposé aux archives.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 4

**Résolutions adoptées à la 0087^e séance (1^{re} partie)
Tenue 8 avril 2014**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 20 mai 2014

-
- E-0087-5.4 FACULTÉ DE PHARMACIE - NOMINATION DU SECRÉTAIRE DE FACULTÉ
le Comité exécutif nomme **M. Daniel Lévesque**, professeur titulaire à la Faculté de pharmacie, au titre de secrétaire de faculté, à compter du 1^{er} juin 2014 pour un mandat se terminant au plus tard le 31 mai 2015, selon les dispositions apparaissant au document **2014-A0016-0087e-704** et **ses annexes** déposés aux archives.
- E-0087-5.5 FACULTÉ DE MÉDECINE
-NOMINATION D'UN VICE-DOYEN
e Comité exécutif nomme **Mme Geneviève Grégoire**, professeure agrégée de clinique au Département de médecine, au titre de vice-doyenne à la Faculté de médecine, à compter du 20 juin 2014, et ce, jusqu'à la fin du mandat du doyen ou au plus tard jusqu'au 31 mai 2015, selon les dispositions apparaissant au document **2014-A0016-0087e-713** et **ses annexes** déposés aux archives.
- E-0087-5.6 NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CSSS) BORDEAUX-CARTIERVILLE-ST-LAURENT
le Comité exécutif recommande la nomination de **Dre Louise Authier** à titre de représentante de l'Université de Montréal sur le **conseil d'administration du CSSS Bordeaux-Cartierville-St-Laurent**, selon les dispositions apparaissant au document **2014-A0016-0087e-705** et **son annexe** déposés aux archives.
- E-0087-5.7 OCTROI DE GRADES
le Comité exécutif décerne les grades de 1er cycle et cycles supérieurs de l'École HEC Montréal, de l'École Polytechnique et de l'Université de Montréal, conformément aux dates mentionnées et aux documents **2014-A0016-0087e-702 (séries 702.1 à 702.20)** déposés aux archives de l'Université.

Le secrétaire général

Alexandre Chabot

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 2

Résolutions adoptées à la 0087^e séance (2^e partie)
Tenue 28 avril 2014

Date d'adoption du procès-verbal :
le 20 mai 2014

E-0087-10.1 FONDS DE DOTATION – INVESTISSEMENT DE 10 M\$ DANS LE FONDS D'INFRASTRUCTURE ASF VI DE ARDIAN

Le Comité exécutif :

- approuve la recommandation du Comité de gestion du fonds de dotation à l'effet d'investir une somme de l'ordre de 4 % du Fonds de dotation, soit 10 M\$, dans le fonds ASF VI Infrastructure de Ardian;
- autorise, en tant que signataires autorisés du Fonds de dotation, le directeur général des services financiers, M. Matthew Nowakowski, et la directrice de la gestion des placements, Mme Andrée Mayrand, à signer tous les documents requis pour la réalisation de cet investissement, selon les dispositions apparaissant au document **2014-A0016-0087^e-701** et ses **annexes** déposés aux archives.

E-0087-10.2 COMPLEXE DES SCIENCES À OUTREMONT – AUTORISATION D'OCTROYER UN CONTRAT AUX INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ

à la suite du résultat des négociations pour les services professionnels d'ingénieurs spécialisés en mécanique et électricité, et sous réserve que ce résultat ne dépasse pas l'enveloppe budgétaire établie au budget du projet :

Le Comité exécutif autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer, pour et au nom de l'Université, avec le **consortium BPA/PMA/SNC**, le contrat pour services professionnels en ingénierie spécialisé en mécanique électrique, après que ledit contrat et documents auront été visés par la Division des affaires juridiques de l'Université, selon les dispositions apparaissant au document **2014-A0016-0087^e-708** déposé aux archives.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 2

**Résolutions adoptées à la 0087^e séance (2^e partie)
Tenue 28 avril 2014**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 20 mai 2014

E-0087-10.3 COMPLEXE DES SCIENCES À OUTREMONT - AUTORISATION D'OCTROYER
UN CONTRAT AUX INGÉNIEURS CIVILS ET STRUCTURES

à la suite du résultat des négociations pour les services professionnels d'ingénieurs spécialisés en civil et structure, et sous réserve que ce résultat ne dépasse pas l'enveloppe budgétaire établie au budget du projet :

Le Comité exécutif autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer, pour et au nom de l'Université, avec la **firme SDK et associés inc.**, le contrat pour services professionnels en ingénierie spécialisée en civil et structure, après que ledit contrat et documents auront été visés par la Division des affaires juridiques de l'Université, selon les dispositions apparaissant au document **2014-A0016-0087^e-712** déposé aux archives.

Le secrétaire général

Alexandre Chabot

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 2

Résolutions adoptées à la 0087^e séance (3^e
partie)
Tenue 12 mai 2014

Date d'adoption du procès-verbal :
le 20 mai 2014

E-0087-12.1 REPONSE À LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 0001 UCP C2D SANTÉ POUR LA PRESTATION AUX FINS DE LA MISSION DESIGNÉE « APPUI À L'INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DES AGENTS DE SANTÉ DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION, DE LA RECHERCHE EN SCIENCES INFIRMIÈRES, BIOTECHNOLOGIE ET TECHNIQUE SUIVANT LE SYSTÈME LICENCE-MASTER-DOCTORAT (MISE EN ŒUVRE DES VOLETS 1, 2 ET 3 DE LA COMPOSANTE 1 DU PRSS) » ET QUESTIONS CONNEXES

Le Comité exécutif :

- autorise le dépôt, par l'Université de Montréal, en son nom et aux noms des deux autres membres du consortium, à savoir le SIDIIEF et l'AMU, « proposition unique », articulée en proposition technique » et une « proposition financière » (collectivement la « **proposition** »), en réponse à la demande de propositions **N° 0001 UCP C2D SANTÉ** (la « DP ») émise par l'Unité de Coordination de projet pour le C2D-Santé, pour la prestation des services de « consultants » nécessaires pour exécuter la mission désignée « Appui à l'Institut National de Formation des Agents de Santé dans le domaine de la formation, de la recherche en sciences infirmières, biotechnologie et technique suivant le système licence-master-doctorat (mise en œuvre des volets 1, 2 et 3 de la composante 1 du PRSS) » (la « **mission** »);
- approuve la formation d'un consortium et autorise l'entente intérimaire de consortium entre l'Université de Montréal, le SIDIIEF et l'AMU pour les fins du dépôt de la proposition et de la prestation des services dans le cadre de la mission;
- autorise la conclusion d'un contrat de sous-traitance entre l'Université de Montréal et l'Université Laval pour la prestation de services sous-traitée à la Faculté des sciences infirmières (FSI) de cette université;
- conformément aux documents **2014-A0016-0087^e-736** et **2014-A0016-0087^e-736.1** déposés aux archives, autorise la vice-rectrice vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation et aux relations internationales, Mme Geneviève Tanguay, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer tous les documents pertinents à cette proposition et visant à donner effet à la présente résolution, dont l'entente intérimaire de consortium avec le Secrétariat international des infirmiers et infirmières de l'espace francophone (**SIDIIEF**) et l'Université Aix Marseille (**AMU**), le contrat de sous-traitance entre l'Université de Montréal et l'Université Laval, le marché et les contrats de service, le cas échéant, après que ceux-ci auront été visés par la Division des affaires juridiques.

COMITÉ EXÉCUTIF

**Résolutions adoptées à la 0087^e séance (3^e
partie)
Tenue 12 mai 2014**

Page 2 de 2

Date d'adoption du procès-verbal :
le 20 mai 2014

Le secrétaire général

Alexandre Chabot